

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 42 (1916)
Heft: 20

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les études furent poursuivies ; on cherchait le tracé. Et, un jour, Turrettini, regardant avec ses collaborateurs techniques la carte de la région, traça, avec son ongle, une ligne droite de Lons-le-Saunier à Crozet, et dit simplement : « Voici où la percée doit se faire ! » Le nouveau tracé de la Fauçille était trouvé.

La fin.

Entré au Conseil administratif en 1882, il le quitta volontairement, par le refus d'une nouvelle candidature, en 1902. Il fut pendant ces vingt années, bien souvent « président de la Ville ». Il appartint au Conseil municipal de 1882 à 1910, au Grand Conseil de 1901 à 1907 et au Conseil national de 1906 à 1912. Au Grand Conseil et au Conseil national, il fut très assidu, plutôt par conscience que par goût ; admirable orateur d'affaires, d'une éloquence sobre qui résidait entièrement dans la clarté des faits, il n'était point l'ami des longues palabres.

Il avait été un brillant officier, et il resta jusque vers 1912 au service de l'armée, comme membre de la Commission fédérale d'artillerie. Il avait été capitaine de l'ancienne batterie 25, puis de la batterie 1, commandant du 1^{er} régiment de la 1^{re} brigade, du parc de la 1^{re} division, du 2^{er} régiment de la 2^{re} brigade de l'artillerie de corps I ; enfin, de 1898 à 1900, il commanda l'artillerie du 1^{er} corps d'armée. Technicien et homme d'action, tout concordait pour faire du colonel Turrettini un officier de premier ordre.

Puis il quitta le monde des affaires, où ses conseils étaient très recherchés ; la Société franco-suisse pour l'industrie électrique, par exemple, dont il avait été, pendant quinze ans, l'ingénieur-conseil. Il lutta le plus qu'il put, se rendant encore à son usine. Une de ses dernières sorties fut pour une séance du Comité genevois du P. L. M., dont il faisait partie depuis fort longtemps.

Le 31 décembre 1911, une délégation nombreuse, composée d'anciens collaborateurs dans les différentes parties de sa grande activité publique, vint lui remettre une adresse de reconnaissance, signée par un grand nombre de citoyens de tous les partis. L'entretien fut à la fois émouvant et réconfortant. Turrettini, dans un discours dans lequel il fit très grande la part des autres, termina en affirmant sa foi absolue dans l'avenir de Genève.

Deux ans après, le 31 décembre 1913, il assista, dans un fauteuil qu'on lui avait réservé, sur la terrasse de l'Hôtel de Ville, à la grande manifestation de la Treille.

On ne le revit plus en public.

Chaque jour la mort le serrait de plus près. Il la regardait venir, au milieu des souffrances physiques, avec la sérénité de l'homme qui a accompli toute sa tâche, une grande tâche, et qui aspire au repos.

P. P.

Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

Assemblée des Délégués, du dimanche 11 novembre 1916
à 10 3/4 h. du matin, à l'Hôtel Terminus, à Neuchâtel.

ORDRE DU JOUR :

1. Procés-verbal de l'assemblée des Délégués du 12 février 1916, à Zurich (*Schweiz. Bauz. Bd. 67 pag. 141, Bull. techn. 42^{me} année, page 64. Rivista techn. 5^o anno, pag. 25.*)
2. Ratification des nouveaux statuts de la section de Fribourg.

3. Rapport et propositions concernant la motion de la Section Vaudoise relative à une collaboration plus active des différentes sections avec le Comité central (Décision de l'Ass. des Dél. du 12 février 1916).

4. Statut des vétérans de la société.

5. Subvention et établissement de normes pour les jaugeages.

6. Subvention à une Publication : Hilgard, *Les barages dans les rivières suisses*.

7. Office de placement.

8. Communication concernant la formation de nouveaux groupes spéciaux.

9. Moyens d'acquérir de nouveaux membres pour la société.

10. Budget pour 1917.

11. Divers.

Un déjeuner en commun, à 1 heure, est prévu.

BIBLIOGRAPHIE

Cours d'hydraulique, par J. Grialou, ingénieur des constructions civiles, professeur à l'Ecole Centrale lyonnaise. 1 vol. de 550 pages et 240 fig.— Paris, 1916. Librairie Gauthier-Villars & Cie. Fr. 16.—

Le présent ouvrage contient, dans sa partie principale, l'ensemble des leçons d'Hydraulique que, depuis un certain nombre d'années, l'auteur chargé de faire aux élèves de troisième année de l'Ecole centrale lyonnaise ; il renferme en outre un certain nombre d'études ou de notes sur des questions importantes telles que :

L'application des coordonnées cylindriques au mouvement des turbines;

La détermination des pertes de charge produites par des variations brusques de section dans les tuyaux;

La résistance des fluides;

La théorie du déversoir en mince paroi;

La détermination de l'étendue du remous produit par l'établissement d'un barrage dans un canal rectangulaire, etc.

Ces matières sont exposées avec toute la rigueur désirable, mais sans développements mathématiques exagérés, par un auteur à qui elles sont familières et qui sait s'exprimer en une langue claire et facile. Cet ouvrage est surtout recommandable aux étudiants ingénieurs qui y trouveront une excellente introduction à l'étude des installations et des machines hydrauliques.

Service de placement de la Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

Offres de places.

N^o, 450 : *Dessinateurs techniciens*, ayant la pratique des charpentes métalliques, pour outremer.

Prière de s'adresser au Secrétariat de la Société, à Zurich, Tiefenhöfe 11, (Paradeplatz).